



20

ARAS NYON
Rapport d'activité





Message de la **Présidente**

Comme pour toutes et tous, le covid aura pris une place importante dans le déroulement de l'année 2021 au sein de l'ARAS. La crise sanitaire aura obligé une association comme la nôtre à s'adapter, se réinventer, d'une part pour que les prestations aux personnes les plus fragiles d'entre nous soient délivrées, mais également pour que nos collaboratrices et collaborateurs puissent poursuivre leur travail dans les meilleures conditions possibles. Je profite de les remercier chaleureusement pour leur investissement.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil intercommunal et du CODIR, ainsi qu'aux membres plus aguerris qui ont renouvelé leur envie de travailler aux enjeux toujours plus complexes du domaine social. La situation économique semble être favorable, les demandes d'ouverture de dossiers sont en baisse. Cependant, l'instabilité dans laquelle nous vivons actuellement nous demande de nous interroger sur le futur de notre association. En effet, il nous faut d'ores et déjà nous pencher sur les enjeux suivants : répondre aux besoins de nos communes, offrir la proximité nécessaire à la population et l'accompagner au mieux, continuer à développer des partenariats avec d'autres acteurs du social, et enfin toujours mieux communiquer ; ce nouveau format de rapport d'activité en est un premier exemple.

Vous l'aurez compris, nous aurons besoin, dans les années à venir, du soutien de toutes et tous. Un grand merci d'avance.

S.Schmutz, Présidente du CODIR.

Autorités politiques

L'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon (ARAS Nyon) a connu en juillet le renouvellement de ses autorités politiques. Les instances du Conseil intercommunal (législatif, composé de 47 délégués municipaux) et le Comité de direction (exécutif, composé de 7 membres issus du Conseil) ont été élus pour la nouvelle législature communale 2021-2026.

Les travaux nécessaires à la mise en route de la nouvelle législature ont été menés (décisions sur les indemnisations des diverses instances, compétences de l'exécutif, autorisation de plaider, etc.). Le Conseil intercommunal a également entériné le budget 2022 et octroyé au Comité de direction un crédit-cadre destiné à financer sa politique de subventionnement de prestations sociales régionales spécifiques.

Au cours des 9 séances tenues pendant l'année, le CODIR a été régulièrement informé des travaux menés avec les instances cantonales qui ont découlé du protocole d'accord entre les Communes et l'Etat sur la Participation à la Cohésion Sociale (« ex-facture sociale »). Selon le principe de reprise par l'Etat du financement des Agences d'assurances sociales, la mise en œuvre « opérationnelle » devait en effet être réglée par divers travaux techniques. Ont également été traités notamment l'évolution du projet de création d'une Unité Commune entre l'Office Régional de Placement (ORP) et le Centre Social Régional (CSR) sur la Côte, les divers travaux internes relevant de la politique du personnel (évolution de la dotation, télétravail, etc.), ou encore les projets régionaux.

Conseil intercommunal - Présidence

Mme Isabelle Jaquet, Municipale à Grens (jusqu'à fin juin 2021)

Mme Chantal Maurer, Syndic à Mont-sur-Rolle (dès juillet 2021)

Comité de direction

Mme Stéphanie Schmutz, Municipale à Nyon - Présidente

Mme Isabelle Monney, Municipale à Gland

Mme Dominique Bory, Municipale à La Rippe

Mme Monya Jaccard, Municipale à Burtigny (dès juillet 2021)

M. Salvatore Mascali, Municipal à Mies

M. Giorgio Micello, Municipal à Rolle

M. Lorenzo Merlanti, Municipal à Bassins (jusqu'à fin juin 2021)

Mme Ninon Pulver Piccot, Municipale à Tannay (dès juillet 2021)

Mme Elvira Rölli, Municipale à Arzier-Le Muids (jusqu'à fin juin 2021)



ARAS entreprise

L'ARAS Nyon dispose d'une structure de direction opérationnelle qui réunit les compétences nécessaires à sa conduite : direction et secrétariat, finances, ressources humaines.

Sur le plan financier, ses activités sont subventionnées par le Département de la Santé et de l'Action Sociale de l'Etat de Vaud (financement du Centre Social Régional, du Centre de décision PC Familles), par la Caisse Cantonale de Compensation AVS (Agences d'assurances sociales), ou encore par les 47 Communes du district de Nyon (fonctionnement ARAS, subventions régionales). Concernant les Agences d'assurances sociales (AAS), l'année 2021 a vu se concrétiser les travaux relatifs à l'accord passé entre l'Etat et les Communes sur la nouvelle répartition des frais de la « Participation à la Cohésion Sociale ». Une proposition de nouveau mode de financement a ainsi été réalisée en collaboration avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), discussions auxquelles l'ARAS Nyon a participé activement. Dès 2022, le financement des AAS sera assuré exclusivement par la DGCS.

En matière de Ressources humaines, l'ARAS s'est engagée dans une démarche « transformatrice » qui s'inscrit dans le long terme. Issus de travaux en intelligence collective menés ces trois dernières années, plusieurs principes fondent son positionnement. L'un d'eux se décline ainsi : « le service à des personnes en difficultés requiert un haut niveau d'engagement et de professionnalisme ; il fait appel à des métiers exigeants humainement. Le soin prêté aux collaborateurs, ainsi que leur

L'ARAS en chiffres:

Budget de fonctionnement:

6.9 mio

Collaboratrices et collaborateurs (31.12.2021):

52 personnes

Nombre d'emplois plein temps (EPT):

41.25 EPT

niveau de compétence, fait l'objet d'une attention continue ». Il prend vie dans un « système de collaboration » qui a pour objectif de suivre, d'accompagner, de réguler et de faire évoluer chaque collaborateur ainsi que l'ensemble du collectif de manière cohérente par rapport aux missions de l'ARAS. La pratique du feed-back régulier en est l'un des piliers, technique à laquelle, à terme, chacun sera formé.

En tant qu'entreprise qui emploie une cinquantaine de collaboratrices et collaborateurs, des exigences légales doivent être respectées en matière de santé et de sécurité au travail. L'important projet initié en 2020 dans ce domaine a été poursuivi et concrétisé par la mise en œuvre d'une série de mesures techniques (ergonomie, modification de portes, etc.) ou de procédures (évacuation, etc.), ainsi que des mesures de formation au secourisme suivies par 10 collaborateurs volontaires.

CSR Centre Social Régional

« Donner les moyens de mener une existence conforme à la dignité humaine, notamment par l'octroi d'aides financières et l'appui à la recherche d'un logement » fait partie de la vision qui nous anime et qui prend corps au sein du Centre Social Régional.

Malgré la situation de crise sanitaire qui a perduré en 2021, le nombre de personnes qui se sont adressées au CSR pour solliciter une aide financière a diminué de 5% par rapport à l'année précédente : sur les 933 personnes qui ont présenté une nouvelle demande, un tiers a pu bénéficier des prestations du Revenu d'insertion (RI). Cette tendance à la baisse a été observée également au niveau national par la Conférence Suisse des Institutions d'Action Sociale à l'heure de son bilan de 2021. Les aides fédérales, et la pénurie de personnel dans certains secteurs qui a offert de nouvelles perspectives d'emploi, permettent certainement d'expliquer ce phénomène. Globalement, ce sont environ 1000 ménages qui auront bénéficié du RI au cours de l'année, pour une période allant de 1 à 12 mois.

Le système cantonal de gestion et de versement des prestations financières RI a été intégralement remplacé au cours de l'année 2021. Nouvel environnement, nouveaux processus, nouveaux outils : un investissement important a été nécessaire pour que chaque collaboratrice et collaborateur puisse se former, effectuer le passage d'un système à un autre sans que les prestations mensuelles au public ne subissent d'interruption. L'opération a été un succès : à l'exception de quelques dossiers qui ont subi un léger retard de traitement, tous les ayants-droits ont perçu leurs prestations en

Le CSR en chiffres:

Nouvelles demandes déposées chaque mois:

79

Nombre de dossiers financés (moyenne mensuelle):

677

Aides financières versées (brut):

19.6 mio

Recettes:

4.5 mio

temps et en heure. Comme tout nouvel outil informatique, ce système baptisé «MAORI» devra connaître encore bon nombre de correctifs et d'améliorations pour en faire un outil performant au quotidien dans l'ensemble de ses fonctionnalités.

Diverses mesures ont été prises tout au long de l'année afin de protéger autant le public que les collaborateurs dans le contexte sanitaire que l'on sait. Néanmoins, le CSR a maintenu son ouverture habituelle tout au long de l'année; une partie des tâches a parfois été effectuée à distance. Comme nous nous adressons à des personnes en difficultés ou ayant des ressources personnelles réduites, nous avons pour ambition d'offrir des prestations de proximité, faciles d'accès, et sur lesquelles nous orientons et renseignons les personnes. Dans ce but, notre présence sur le terrain a été continue.

Unité commune ORP-CSR de la Côte

Dans le but d'améliorer l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale sur le marché du travail, un nouveau dispositif a vu le jour au 1^{er} juillet 2021 à Gland: l'Unité Commune ORP-CSR de la Côte, destinée aux personnes domiciliées dans les districts de Nyon et de Morges.

Concept testé et évalué dans le cadre d'un projet pilote mené entre 2015 et 2017 à Lausanne, les « Unités communes ORP-CSR » (au nombre de 6 sur le territoire cantonal) réunissent dans un même lieu les compétences des conseillers en personnel de l'Office Régional de Placement (ORP) et celles des assistants sociaux du Centre Social Régional (CSR). Ces unités permettent de mettre à disposition des demandeurs d'emploi les prestations de placement de l'ORP, ainsi que les mesures d'insertion sociale du CSR. Les résultats de l'expérience-pilote montrent globalement la satisfaction des parties prenantes (bénéficiaires et professionnels), une durée plus courte de prise en charge par le RI, ainsi qu'un rapport « coût-bénéfice » avantageux pour le système. Les personnes qui répondent aux critères d'accès à ce dispositif seront désormais accompagnées par un collaborateur social basé sur le site de l'ORP de Gland, qui intègre l'Unité commune. Les prestations financières RI restent délivrées depuis le CSR à Nyon. Depuis juillet 2021, cette nouvelle organisation se met en place par étapes : une première assistante sociale a d'abord rejoint l'Unité commune (UC) et initié le suivi d'une cinquantaine de personnes. Une seconde assistante sociale rejoindra l'UC début 2022 afin de renforcer l'équipe dédiée. Les résultats consolidés quant au fonctionnement du dispositif et à ses effets sur la dynamique de réinsertion professionnelle seront connus après plusieurs mois d'exercice.



Agences d'assurances sociales

En 2021, en moyenne, 30 personnes se présentent chaque jour à nos agences de Nyon ou de Gland et autant d'appels téléphoniques y aboutissent.

Les Agences d'assurances sociales (AAS) ont pour mission de renseigner et d'orienter les habitants des communes du district de Nyon pour toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales. Elles constituent une « porte d'entrée » régionale vers les organes décisionnels que sont la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation AVS ou l'Office Vaudois de l'Assurance Maladie (OVAM).

Les AAS offrent un service de proximité, facile d'accès, sans rendez-vous, et sont ouvertes sur l'ensemble de la semaine. Malgré les conditions sanitaires et les mesures de protections nécessaires envers la population et les collaborateurs, ces prestations ont été assurées tout au long de l'année selon les horaires habituels, sur site ou par téléphone, répondant ainsi à leur mission première d'information, d'orientation et de conseil à toute la population.

Les AAS en chiffres:

Passages dans les AAS:

7'440

Appels téléphoniques:

8'200

Personnes bénéficiaires d'un subside à
l'assurance maladie:

19'500 (17'800 en 2020)

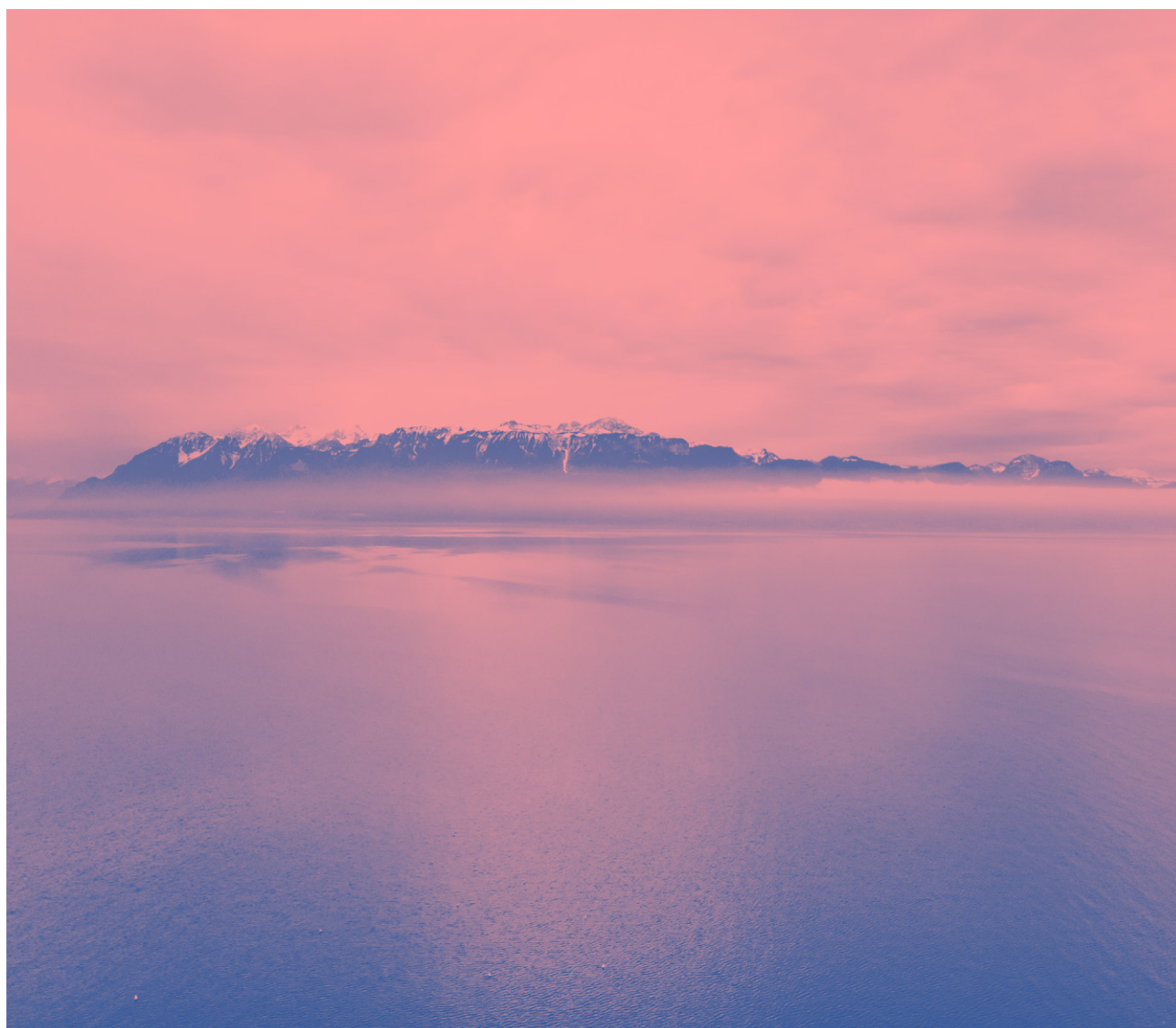
Dossiers avec prestations complémentaires AVS/AI:

1'925 (1'723 en 2020)

Centre régional de décision PC Familles

Prévenir le recours à l'aide sociale, diminuer la pauvreté des familles dont l'un des membres travaille, favoriser le maintien de l'activité ou le développement de celle-ci : tels sont les objectifs du dispositif de Prestations Complémentaires pour familles (PC Familles). Le Département de la Santé et de l'Action Sociale en a dressé un bilan positif après 10 ans d'existence, bilan réalisé sur la base d'une évaluation externe. Depuis octobre 2011, plus de 14'000 familles en ont bénéficié dans le Canton.

Lorsque les conditions de droit sont réunies, les prestations financières versées mensuellement se composent d'un montant complémentaire au revenu de la famille et/ou du remboursement de frais de santé ou de frais de garde d'enfants. Sur l'ensemble des communes du district de Nyon, 365 familles en ont bénéficié en 2021. Chaque mois, une dizaine de nouvelles familles vient solliciter cette aide.



Action sociale régionale et réseau

L'ARAS Nyon met en œuvre des actions spécifiques pour la population de la région, en complément aux prestations cantonales. Pour ce faire, elle s'appuie sur des partenaires reconnus dans leurs domaines d'expertise et subventionne leurs activités.

L'ARAS étudie également de nouveaux projets d'action sociale qui peuvent lui être soumis ; elle répond aux demandes de subventionnement, adressées aux communes ou directement à elle, par diverses institutions ou associations actives dans le domaine social.

En sa qualité de « plateforme » d'action sociale régionale, l'ARAS et ses services travaillent en étroite collaboration avec un réseau de partenaires compétents pour répondre à certains besoins spécifiques de la population.

Face à la problématique du logement précaire, la nécessité de disposer d'une structure d'hébergement d'urgence et de transition a été identifiée depuis plusieurs années. L'ARAS a travaillé de concert avec la Ville de Nyon, Caritas Vaud et la Fondation l'Esp'Asse, afin d'y apporter une réponse. Les autorités cantonales ayant reconnu ce besoin, le « Phare » sera inauguré début 2022 et mettra à disposition des personnes en difficultés une quinzaine de places (10 lits « urgence », 5 chambres « transition »), et concrétisera ainsi un projet porté dans la région depuis plusieurs années.

En 2021, l'ARAS a soutenu:



Association Entrée de Secours
www.entree-de-secours.ch



Fondation Le Relais
www.relais.ch



Association Lire et Ecrire
www.lire-et-ecrire.ch



Perspectives

Une situation sanitaire évolutive accompagnée d'un cortège de conséquences diverses ; un changement fondamental d'outil de travail informatique : deux éléments de contexte qui ont très fortement impacté le quotidien des collaboratrices et collaborateurs de l'ARAS Nyon en 2021. Malgré cela, ils et elles ont été présents au quotidien pour apporter conseils, écoute, appui social ou financier à la population de la région. Pour la ténacité et la faculté d'adaptation dont ils et elles ont su faire preuve, je leur témoigne ici ma plus grande reconnaissance et les remercie chaleureusement.

Les défis 2022 seront autres. D'une part, parce que la situation socio-économique comporte son lot d'inconnues et qu'il est difficile de présager des besoins à venir de la population. La tendance à la baisse des demandes d'aide est-elle durable ? Ou au contraire faut-il s'attendre à une recrudescence ? L'enjeu réside en effet dans l'adaptation de nos moyens pour pouvoir continuer de répondre avec diligence et au plus près des besoins des personnes en difficulté. D'autre part, la complexité des systèmes sociaux, accrue ces dernières années, nous invite à repenser notre dispositif. Ainsi, réunir Centre Social Régional et Agences d'assurances sociales pour faciliter l'accès à nos prestations via un seul « guichet », quelle que soit sa forme, reste un défi que nous devons, et voulons, relever à terme. Dans cette perspective, encore et toujours, la personne est au centre de nos préoccupations.

A. Steiner, directeur

Contact

ARAS Nyon

Rue des Marchandises 17
Case postale 1016
1260 Nyon
021 338 99 31
aras.nyon@aras.vd.ch
www.arasnyon.ch

AAS Gland

Chemin de Montoly 1
1196 Gland
022 557 55 90
aas.gland@vd.ch
www.arasnyon.ch

CSR

Rue des Marchandises 17
Case postale 1016
1260 Nyon
021 338 99 38
csr.nyon@vd.ch
www.arasnyon.ch

CRD PC Familles

Rue des Marchandises 17
Case postale 1016
1260 Nyon
021 338 99 99
crd.nyon@vd.ch
www.arasnyon.ch

AAS Nyon

Rue des Marchandises 17
Case postale 1016
1260 Nyon
021 338 99 99
aas.nyon@vd.ch
www.arasnyon.ch



ARAS NYON
2021 Rapport d'activité



www.arasnyon.ch